

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ACTIVITÉS

ASSURANCE

Le responsable de l'enfant doit vérifier que sa responsabilité civile chef de famille ou multirisques habitation ou assurance extra-scolaire, couvre bien l'activité choisie et, le cas échéant, souscrire en complément une assurance individuelle accident (renseignez-vous auprès de votre assureur).

RESPONSABILITÉ

La Ville de Belfort n'est responsable des dommages consécutifs aux accidents qu'en cas de faute pouvant lui être imputée. Elle est responsable de l'enfant porté présent.

Elle décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de prise en charge de l'enfant.

La Ville de Belfort ne peut être tenue pour responsable des objets perdus ou volés sur les installations sportives.

RÈGLEMENT

Celui-ci peut s'effectuer en espèces, carte bancaire, chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public. Pour les règlements en espèces, il est conseillé de faire l'appoint.

ATTENTION

La Ville de Belfort se réserve le droit d'annuler ou de modifier ses programmes en cas d'effectifs insuffisants et de n'accepter les inscriptions que dans la limite des places disponibles.

Les enfants doivent avoir l'âge révolu pour s'inscrire à l'activité.



Seule une annulation pour raison médicale ou accidentelle (certificat médical à l'appui) donnera droit à un remboursement.

activités sportives proposées par la Ville de Belfort

INSCRIPTIONS

MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2018

de 8 h à 17 h 30

Le Phare - Rue Koepfler - Esplanade du Fort Hatry - Belfort

À PARTIR DU JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018

Ville de Belfort

Direction des sports

4 places d'Armes (2^e étage)

de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h

Pièces à fournir impérativement au moment de l'inscription :

- Pour le calcul du tarif, se munir du numéro allocataire de la CAF du Territoire de Belfort

- Pour le centre plein air, se munir de l'attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques : disponible sur le site internet de la Ville.

TARIFS POUR L'ANNÉE :

		Ecoles Sportives Municipales ou Centres sportifs	Centre plein air
Belfortains	Allocataires QF 1*	10 €	30 €
	Allocataires QF 2*	20 €	40 €
	Allocataires	30 €	50 €
Non Belfortains		80 €	100 €

*QF1 de 0 à 470 €

QF2 de 471 à 730 €



**BELFORT
MORDU
DE SPORT**

Renseignements
Ville de Belfort
Direction des Sports
4 place d'Armes (2^e étage) - Belfort
Tél. 03 84 54 24 06
mthiery@mairie-belfort.fr

sports à la carte 5/13 ans

SAISON

2018/2019

ACTIVITÉS
DU MERCREDI
du 19 septembre 2018
au 12 juin 2019

BASKET
FOOTBALL
BIATHLON
HAND
ULTIMATE
BADMINTON
ESCRIME
DANSE
VOILE
KAYAK
SKI
ESCALADE
TCHOUKBALL
ROLLER
COURSE
D'ORIENTATION



**BELFORT
MORDU
DE SPORT**



ACTIVITÉS SPORTIVES

MERCREDI MATIN

→ 5/6 ans (enfants nés en 2013 et 2012)

GYMNASTIQUE ET JEUX COLLECTIFS

Gymnase de l'école Victor Hugo
de 9 h 15 à 10 h 30 et de 10 h 45 à 12 h

→ 6/8 ans (enfants nés en 2012, 2011 et 2010)

ESCRIME

Gymnase Léo Lagrange
de 10 h à 11 h 30

GYMNASTIQUE ET JEUX COLLECTIFS

Maison de quartier des Forges
de 9 h à 10 h 30

→ 7/9 ans (enfants nés en 2011, 2010 et 2009)

SPORTS COLLECTIFS

Gymnase Michel Buffet de 9 h à 10 h 30

→ 8/10 ans (enfants nés en 2010, 2009 et 2008)

ROLLER (prévoir son matériel : rollers, casque et protections)

Gymnase Roger Serzian de 10 h à 12 h

→ 9/11 ans (enfants nés en 2009, 2008 et 2007)

ESCALADE

De 10 h à 12 h

Du 19 septembre au 30 janvier : gymnase Denis Diderot

Du 6 février au 12 juin : base nautique et de plein air Imier Comte, site de l'étang des Forges

SPORTS COLLECTIFS

Gymnase Michel Buffet de 10 h 30 à 12 h

DANSE

Maison de quartier des Forges de 10 h 30 à 12 h

Centres Sportifs

MERCREDI APRÈS-MIDI

→ 6/7 ans (enfants nés en 2012 et 2011)

ACTIVITÉS MULTISPORTS :

athlétisme, jeux collectifs, jeux de balles, biathlon, trottinette, jeux traditionnels,...

De 13 h 30 à 15 h

Au choix :

Gymnase Pierre de Coubertin

ou

Le Phare

→ 8/11 ans (enfants nés en 2010, 2009, 2008 et 2007)

ACTIVITÉS MULTISPORTS :

basket, football, hockey, handball, tchoukball, badminton, ultimate, biathlon, trottinette, athlétisme, course d'orientation, ...

De 15 h à 16 h 30

Au choix :

Le Phare

ou

Gymnase Pierre de Coubertin



Centre Plein air

MERCREDI APRÈS-MIDI

→ 9/13 ans

(enfants nés en 2009, 2008, 2007, 2006 et 2005)

- Du 19 septembre au 17 octobre 2018
ACTIVITÉS NAUTIQUES
Base nautique et de plein air Imier Comte, site de l'étang des Forges de 13 h 30 à 16 h 30
- Du 7 novembre au 19 décembre 2018
ESCALADE
Gymnase Pierre Bonnet ou gymnase Denis Diderot (le gymnase sera précisé courant octobre) de 14 h à 16 h
- Du 9 janvier au 13 mars 2019
SKI ALPIN (matériel fourni)
Départ Parking Rouget de L'Isle de 12 h 50 à 17 h 15
Prise en charge du forfait de ski par la famille : 6,50 € par mercredi
(Escalade de 14 h à 16 h si enneigement ou nombre d'enfant présent insuffisant)
- Du 20 mars au 10 avril 2019
ESCALADE
Gymnase Pierre Bonnet de 14 h à 16 h
- Du 15 mai au 12 juin 2019
ACTIVITÉS NAUTIQUES
Base nautique Imier Comte, site de l'étang des Forges de 13 h 30 à 16 h 30